

L'Organisme d'information a reçu en 2016 29.670 interrogations, soit une contraction de 4,2% par rapport à 2015. Ces interrogations sont transmises pour 31% par le Bureau Central Français et pour 51% par les organismes d'information étrangers. A cela s'ajoutent les demandes émanant du FGAO et les recherches manuelles effectuées par l'AGIRA. Les sociétés d'assurance françaises peuvent aussi lancer des recherches de l'assureur par un processus automatisé. L'Organisme d'information français a sollicité ses homologues des autres pays, quand un français est victime d'un accident à l'étranger, pour 2.679 affaires en 2016 (+5,6% par rapport à 2015).

Nombre d'interrogations posées à l'OI français

